Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 056-215601626-20260519-DB20260522-DE

PLŒMEUR
PLAÑVOUR

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Convocation du
Mercredi 13 mai 2026

Séance Publique du
Mardi 19 mai 2026

PARTICIPATIONS FACULTATIVES AUX ECOLES PRIVEES HORS TERRITOIRE - ANNEE SCOLAIRE 2026-2027 – ECOLE DIWAN

Etaient présents :

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Anne-Valérie RODRIGUES, Claude ORVOINE, Liliane MARTEVILLE, Cédric ORVOËN, Brigitte LE LIBOUX, Christian PERRIEN, Marie-Christine LE NORMAND, Annie BRUNET, Christian LAURENT, Pascaline ALNO, Pascal GUERIF, Jean-Luc SCIEUX, Isabelle GUSMINI, Christian CHEMOUL, Christine BARETTE, Ludovic JEGO, Aurélie DIRINGER-DAGORNE, Carole DE AMORIM, Marianne POULAIN, Ludovic ILLIEN, Mathieu GAUTHIER LE PRIOL, Edouard THOMAS, Jack MAIGNAN, Olivier MAZÉAS, Maïté BRISELET, Lysiane METAYER, Erwan RIBAULT.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Liziane LASCOMBES à Armelle GEGOUSSE, Aymeric VAZ PIRES à Annie BRUNET, Corinne GOADEC à Olivier MAZÉAS.

Secrétaire de séance : Claude ORVOINE.

Présents	: 30
Pouvoirs	: 03
Absent	: 00

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 056-215601626-20260519-DB20260522-DE

n°22

PARTICIPATIONS FACULTATIVES AUX ECOLES PRIVEES HORS TERRITOIRE - ANNEE SCOLAIRE 2026-2027 – ECOLE DIWAN

Rapporteur : Mathieu GAUTHIER LE PRIOL

La collectivité finance depuis de nombreuses années les écoles privées François Tanguy et Diwan, toutes deux situées à Lorient.

L'école Diwan propose un enseignement immersif en langue bretonne qui répond à la demande d'une partie des familles ploemeuroises, en l'absence, jusqu'à ce jour, de filière immersive publique sur le territoire communal.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis de la commission 1 « Cohésion sociale et vie locale » en date du 4 mai 2026 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **ACCORDE** une participation à l'école Diwan pour l'année scolaire 2026-2027 à hauteur de :
  - **622 €** par élève ploemeurois de maternelle
  - **340 €** par élève ploemeurois en élémentaire

Délibération adoptée à l'UNANIMITE

Claude ORVOINE,
Secrétaire de séance

Ronan LOAS,
Maire

MAIRIE DE PLOEMEUR (Morbihan)

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355